

Monsieur le Président,

Je vous ai fait part de mon étonnement de ne pas voir nos propositions pour Jurançon figurer sur votre site. Présent, à la réunion du 4 mars où vous faisiez l'analyse des engagements des candidats, vous m'avez permis de m'exprimer sur nos engagements et je vous en remercie.

Je vous communique donc, à nouveau, comme convenu nos propositions.

Nous avons lors du mandat actuel, montré notre volonté de contribuer à l'amélioration de l'environnement par l'aménagement de voies cyclables et piétonnes, tout comme au balisage des chemins piétonniers dans nos coteaux.

Les pistes cyclables ont été réalisées en étroite collaboration avec votre association.

Nous souhaitons, continuer ces aménagements et les renforcer. Nous répondons donc très favorablement à la « charte vélo » ;

Nous proposons de :

1. Renforcer et élargir la commission déplacement qui réunira : les élus, les associations locales, les usagers et les juranonnais. Ce plan doit aussi inclure les aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Nous voulons que le référent vélo de la commune soit aussi le référent pour la CDA ;
2. Consulter : la CDA pour entrer dans le PDU, les transports et tous les usagers y compris « Pau à vélo »
3. Sécuriser les accès aux groupes scolaires ; mise en place de zones neutralisées (arrêts interdits)
4. Equiper les ronds points urbains de feux tricolores, afin que les cyclistes puissent franchir cet obstacle en toute sécurité.
5. Poursuivre les aménagements : voie verte berges du gave vers Laroin -Lescar, chemin du vert Galant le long du Nééz vers Gan.
8. Adhérer au principe communautaire de la voie le long du gave de Pau (5 ans)  
Créer des Espaces partagés dans le cœur de ville : cohabitation piéton, personne à mobilité réduite, vélos, voitures et transports en commun.
9. Inclure dans le plan de déplacement urbain « grand Pau » les aménagements cyclables.
10. Créer des contre-sens cyclables quand le contexte le permet.  
propositions particulières :
  - Sensibiliser les jeunes dans les établissements scolaires et leur apprendre à utiliser les pistes cyclables mais surtout les espaces partagés.
  - Faire une journée vélo lors des estivales qui ont lieu sur les berges du gave en liaison avec la ville de Billère ;
  - Favoriser dans le cadre du nouveau plan de déplacement, une station de location de vélos au terminus Guynemer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Louis Lucchini